

ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE DE TENCE

ECOLE SAINT JOSEPH

15 Place Saint Martin

43190 Tence

Tel : 04 71 59 81 79



le 12 juillet 2007

circulaire de rentrée

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Les vacances viennent à peine de débiter, pourtant il faut déjà penser à la rentrée, je me permets donc de vous donner quelques informations sur la rentrée 2007/2008 :

- elle aura lieu le **jeudi 30 août 2007**
- je vous rappelle les horaires de l'école :
 - **lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45* à 11h55 et de 13h30 à 16h30.**
 - **Les mercredis non libérés (1 sur 2) de 8h45 à 11h55.** Les mercredis vous seront communiqués ultérieurement.

* un accueil se poursuit dans leur classe jusqu'à **9h** pour les enfants de PS1 et PS2.

- La cantine a lieu à midi dans les locaux de l'école. Les tickets peuvent être retirés par carnet ou à l'unité au bureau de la direction ou au secrétariat pendant ses horaires d'ouverture (affichés sur la porte).
- Une garderie est à votre disposition : gratuite de 7h15 à 8h45 et 1€par soir de 16h45 à 18h.

Nous vous remercions de bien respecter ces horaires et de prévenir l'école en cas de retard exceptionnel.

Note aux parents des enfants inscrits en PS 1^{ère} année :

A partir de cette rentrée 2007, seuls les enfants propres (sans couche) seront acceptés. Plusieurs rentrées seront possibles : le 30 août, à la rentrée des vacances de Toussaint, de Noël, de février et de Pâques. Les enfants seront acceptés uniquement les matins à l'école et ne pourront pas manger à la cantine.

- je joins à ce courrier la tarification de l'Ensemble Scolaire Privé (école et collège). Je vous distribuerai, à la rentrée, un dépliant proposant une assurance « individuelle accident scolaire ». J'insiste sur le fait que celle-ci couvre les activités scolaires et extra-scolaires (voyages, sport...) 24h/24h, 7j/7j, pendant 365 jours et ceci pour un tarif de 7,26€par an.

Ceci étant, pour les parents qui considèrent que leur assurance est aussi intéressante, peuvent ne pas souscrire à cette proposition. Si tel était votre cas, je vous invite à me faire parvenir avant le 10 septembre dernier délai, une attestation d'assurance. Passé ce délai, l'école contractera automatiquement une assurance, afin d'être couvert en cas d'accident.

Je me tiens à votre disposition la semaine précédant la rentrée pour tout renseignement complémentaire. En cas d'absence, vous pouvez me laisser un message sur le répondeur, je vous contacterai au plus tôt.

La Directrice

Estelle MATEOS